

Ministère, vocation et vocations

J'aimerais aborder la question des ministères au service des communautés dans l'Église catholique sous l'angle du concept de *vocation*. Un livre récent du théologien Christoph Theobald : 'Vous avez dit vocation ?'¹ a largement nourri cette réflexion.

Pour l'auteur, l'Église est invitée à se décentrer et à reconnaître ce que Dieu fait en chaque être humain et en elle-même au sein des communautés qui la constituent en 'Corps du Christ'. Au lieu de déployer des énergies gigantesques pour adapter le dispositif institutionnel existant à la raréfaction des prêtres, n'est-il pas urgent de « prendre au sérieux ce qui se passe dans les communautés et dans l'Église universelle et d'honorer ainsi jusqu'au bout notre foi en l'Esprit qui habite chacun en particulier et les communautés réunies au nom du Christ » ?

La mission de l'Église n'est-elle pas depuis ses origines de faire retentir pour tous les chrétiens l'appel à mettre en jeu à la suite de Jésus Christ leur unique existence pour autrui dans leurs choix de vie et les décisions prises au quotidien ?

La structure ministérielle de l'Église est au service de l'unique but de la vocation chrétienne qui est la présence multiforme de la sainteté de Dieu dans l'histoire de l'humanité.

C'est le concile Vatican II et la constitution pastorale *Gaudium et Spes* (1965) qui ont donné à la notion de vocation humaine son statut central dans le discours chrétien et ont défini la vocation chrétienne et le ministère de l'Église par rapport à elle (*Gaudium et spes* n°3 § 2).

Plus l'Église sera attentive aux différents charismes présents dans les communautés, plus elle sera 'équipée' pour affronter les défis qui l'attendent avec créativité et la souplesse d'adaptation que requièrent les mutations que vit notre société. Elle verra la crise comme une chance pour la fécondité de son message dans un monde en recherche de lien et de repères.

Les communautés sont appelées à se rendre présentes à ce monde dans un esprit de service animé par un réel intérêt des chrétiens pour la vocation de tout être humain à la liberté d'une vie tournée vers les autres. L'Esprit qui convoque ces communautés à se mettre à l'écoute de la Parole et à en vivre fait naître en elles le désir de rendre l'Évangile désirable. Il suscite un appel apostolique qui va prendre des formes variées en fonction des charismes de chacun. Chez l'un il prendra la forme d'une vocation au ministère sacerdotal, chez l'autre d'un don de sa personne, corps âme esprit, à ses proches et au monde, don monnayé au jour le jour par les engagements de son état de vie 'laïc', sa profession, sa famille, ses dons particuliers, par un style de vie évangélique non institutionnalisé dans des formes cléricales ou monacales mais marqué par un esprit de renoncement à soi et orienté autour de l'axe prioritaire de l'agapè « pour le bien de tous ».

C'est ainsi que la vocation chrétienne, la conversion au Christ et le désir de le suivre ou de l'imiter (c'est le langage de la tradition pour désigner l'état de disciple) se greffe sur la vocation humaine commune à tous, chrétiens ou non.

La métaphore du corps exprime bien la nécessaire présence de tous et le besoin que chacun a de l'autre. L'imaginaire social, qui établit des hiérarchies et des comparaisons entre les membres d'une communauté, risque de ne pas avoir d'attention pour le charisme du faible, tenu pour « moins honorable » (1 Cor 12, 22). À la suite de l'apôtre Paul, il s'agit de convertir notre regard pour l'ajuster à l'Esprit qui distribue les dons et nous invite à redoubler d'attention pour ceux que nous aurions spontanément tendance à juger comme quantité négligeable. À l'exemple des communautés monastiques, donnons du poids à la voix des « petits derniers », suivant en cela une longue tradition biblique.

La tâche de l'Église est d'articuler des appels intérieurs et des critères ecclésiaux de discernement au service du bien de tous. Dans des périodes de grandes mutations culturelles, il est particulièrement difficile de juger

¹ Christoph THEOBALD, *Vous avez dit vocation ?* Ed. Bayard, 2010.



si une vocation particulière correspond à la proposition de fonction concrète de l'institution. Le discernement porte en effet sur les figures d'Église elles-mêmes et plus seulement sur leur adéquation aux appels intérieurs entendus. La difficulté de ce processus d'ajustement (des propositions ecclésiales aux appels singuliers et des dons reçus par chacun aux besoins des communautés) peut devenir source de tensions, parfois vécues douloureusement. Mais cette difficulté elle-même peut être facteur de renouveau : « *nos communautés chrétiennes sont devenues des laboratoires où des disponibilités et des demandes ou appels s'expriment, offrant à chacun la chance de prendre conscience de sa vocation particulière et à tous de répondre aux nécessités de la société et de l'Église* » (1, p. 126).

Le processus de discernement et d'ajustement réciproque doit être envisagé des deux points de vue dans un esprit démocratique de réciprocité :

- du point de vue du sujet lui-même qui se sent appelé à se mettre, en tout ou en partie, à la disposition de la communauté chrétienne ;
- du point de vue de l'autorité ecclésiale dont la responsabilité est d'authentifier et d'accompagner chaque vocation singulière.

De part et d'autre, il y a des pièges à éviter : il ne va pas de soi que quelqu'un reconnaisse avec réalisme, voire avec gratitude et dans une dynamique de fécondité, les dons particuliers qu'il a reçus, soit qu'il présume de ses forces ou s'illusionne sur ses capacités, soit, au contraire, que la peur de 'n'être pas à la hauteur' du service demandé le paralyse et l'amène à 'enterrer son talent'. Qui de nous peut se dire indemne d'une générosité illusoire exercée au nom d'une vocation dite particulière si facilement instrumentalisée par ceux qui exercent l'autorité apostolique ?

Ceci nous amène au second versant du discernement des vocations à exercer dans l'Église. « *L'appel d'un tel ou d'une telle par l'autorité peut s'avérer juste et vrai mais reste soumis à la tentation d'instrumentaliser les personnes...Le risque est grand qu'on impose finalement à ces personnes et aux communautés qui les reçoivent un joug qu'elles ne peuvent porter. Cette menace est d'autant plus forte que nous assistons à une mutation de la figure de l'Église qui donne à beaucoup l'impression que les fonctions essentielles dans nos communautés ne sont plus exercées* » (1, p.128).

C'est ici que la foi vient relayer une vision trop humaine d'efficacité et le souci de remplir au mieux des cases vides. Si la mission 'd'annoncer l'Évangile aux nations' reste plus que jamais prioritaire dans l'Église, la figure apostolique a subi une fixation institutionnelle sous la forme sacralisée du prêtre, reléguant au second plan le mariage et l'existence chrétienne dans le monde. Une lecture des béatitudes comme conseils réservés à ceux et celles qui 'entrent en religion' est un exemple de discrimination des non clercs, de même que faire du seul sacerdoce ordonné le charisme au service de l'annonce de l'Évangile. Considérer l'état laïc comme inférieur (ne parle-t-on pas de *réduction* ?) prive l'Église d'une créativité de terrain orientée par le désir de tout baptisé de donner une cohérence évangélique à son existence. C'est un immense gâchis de richesse, d'énergie et de foi.

C'est ce qu'ont compris Anne Soupa et Christine Pedotti en fondant la «Conférence des baptisé-e-s de France» (CCBF, site : www.baptises.fr)¹. Pour elles, Dieu nous rend coprovident de son action ; elles affirment que la crise de conscience des baptisés, leur prise de responsabilité dans l'Église, leur éveil à la réalité de la mission qui est la leur, la redécouverte du sacerdoce commun des fidèles, sont des fruits directs du concile Vatican II. Il est temps de faire appel à toutes les forces vives du peuple de Dieu, non pas pour pallier le manque de prêtres, mais au nom de la vocation commune des baptisés, dans laquelle clercs et laïcs sont unis dans un même appel et un même service.

Quoi de plus démocratique que la conviction que c'est bien l'ensemble du Peuple de Dieu, Corps du Christ, qui reçoit les dons de l'Esprit pour le bien de tous ? Il est plus urgent que jamais de réexaminer la question des ministères, vocation et vocations dans une Église au service de l'Évangile et du monde. Puisse notre réflexion y contribuer un tant soit peu.

Gerda COMPÈRE
in *Hors-les-Murs*, n° 124, juin 2011

¹ Anne SOUPA & Christine PEDOTTI, *Les pieds dans le bénitier*, Presses de la Renaissance, 2010.

